

Communauté de Communes Rahin et Chérumont



REPÈRES

Communauté de Communes
Rahin et Chérumont

9 communes

153 km²

12 122 habitants

Engagé depuis 2016
dans la démarche TEPos

Situé au Nord-Est de la Haute-Saône et aux confins de plusieurs entités naturelles et paysagères aux dynamiques socio-économiques très variées, notre territoire assure la transition entre des paysages montagnards, de vallons et de plaines. Il est traversé par un chevelu dense de ruisseaux répartis sur les bassins versants du Doubs et de la Saône. Grâce à la forte pluviométrie et aux milieux naturels, les cours d'eaux bénéficient d'un débit permanent.

EDITO

Un nouvel avenir avec les citoyens

Territoire lauréat de l'Appel à Projets TEPos, la Communauté de Communes Rahin et Chérumont porte l'ambition d'inventer un nouvel avenir qui allie autonomie énergétique et solidarité territoriale en cohérence avec les objectifs de la transition écologique.

Plusieurs dispositifs agissent conjointement en faveur de la réduction des consommations énergétiques et du développement des énergies renouvelables locales :

- le Plan Climat Energie et le Schéma de Cohérence Territorial, à l'échelle du Pays des Vosges Saônoises,
- le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, avec un volet stratégique autour des enjeux énergétiques de l'habitat, de la mobilité et des EnR.

La problématique de l'énergie et la lutte contre le changement climatique se pose comme une question fondamentale qu'il faut aborder avec une vision prospective, concertée et partagée.

L'élu, dans ses fonctions, doit scruter, analyser, décider afin d'anticiper, préparer, mettre sur les « rails » les mutations nécessaires à la vie sur son territoire. Notre responsabilité est aussi de former aux nouvelles méthodes et techniques, d'expliquer, de communiquer avec nos concitoyens afin de contribuer à un monde meilleur.

C'est tout le sens de l'action que nous développons sur notre territoire avec des résultats perceptibles par tous.



Gilles GROSJEAN
Vice-Président Énergie Environnement



Devenir Territoire à énergie positive

Les actions engagées et avancées



RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

En vue d'élaborer une stratégie énergétique territoriale, un diagnostic énergétique a été réalisé et comporte :

- Un bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre par secteur ;
- Un état des lieux du potentiel des énergies renouvelables ;
- Des pistes d'actions adaptées au territoire.

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- La rénovation de bâtiments et de l'éclairage public, conjuguée à la sensibilisation des habitants, a permis de diminuer de 9% la consommation d'énergie sur le territoire par rapport à 2012.
- La rénovation de l'éclairage public est terminée dans 8 communes sur 9, avec une facture énergétique qui a été réduite en moyenne de moitié et divisée sept fois à Clairegoutte.

FAVORISER LES MOBILITÉS ÉLECTRIQUES

- Une mise à disposition depuis trois ans de véhicules électriques utilitaires pour chaque commune en partenariat avec une entreprise locale ;
- Un service de location de VAE pour les particuliers sur camping intercommunal et office de tourisme ;
- Une action est engagée pour mettre à disposition des habitants sur la Commune de Clairegoutte, **une voiture électrique de dernière génération en autopartage**. La volonté est de dupliquer cette expérience sur les autres communes.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nous agissons pour le développement et la promotion des énergies renouvelables et contribuons aux objectifs français de l'éolien et du solaire photovoltaïque.

- La Communauté de Communes a lancé des démarches d'études d'opportunité et d'études techniques pour équiper les toits des bâtiments éligibles avec des panneaux solaires thermique ou photovoltaïque selon le besoin.
- Plusieurs communes ont engagé **des démarches d'opportunité pour déterminer les zones propices au grand éolien**.

PROMOUVOIR LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Le bois énergie représente la majorité des productions énergétiques renouvelables sur notre territoire.

- Deux chaufferies bois avec réseau de chaleur ont été mises en service en 2017 et 2018 à Ronchamp **permettant de faire progresser de 4,3% la production en énergie renouvelable**.
- Des projets du même type sont prévus d'ici 2020-2021 à Clairegoutte et à Champagny en complément des chaufferies existantes sur les communes de Frahier, Plancher-Bas et Ronchamp.



LA FILATURE DE RONCHAMP

référence en efficacité énergétique

Sur le site de La Filature de Ronchamp, une chaufferie bois alimente via un réseau de chaleur de 250 kW l'ensemble de l'écoquartier : tiers-lieu, cellules artisanales, cuisine centrale, salle d'exposition, gymnase, siège de la Communauté de Communes et une microbrasserie. Le combustible est constitué de plaquettes de bois produites localement à 5 km de la chaufferie. L'utilisation du bois pour le réseau de chaleur a permis de réduire la facture énergétique du site tout en exploitant les ressources locales et en participant au développement du territoire.

CONTACT

Communauté de Communes Rahin et Chérimont
Mouad DADDA
chargé de mission
TEPOS/TEPCV
20 rue Paul Strauss
70250 Ronchamp
03 84 27 96 54
tepos@ccrc70.fr
www.ccr70.fr